

## II

*L'Ambassadeur du Maroc au Secrétaire d'État des Affaires extérieures  
du Canada*

Ottawa, le 14 février 1975

Monsieur le Secrétaire d'État,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° FLA-104 du 14 février 1975, et à l'Accord sur le transport aérien entre le Canada et le Maroc signé à Ottawa le 14 février 1975. J'ai l'honneur de vous faire savoir que mon Gouvernement approuve son contenu. Mon Gouvernement accepte en outre que votre Note, dont les versions anglaise et française font également foi, et ma réponse à cet effet dont le texte français fait également foi, constitue entre nos deux Gouvernements un accord qui entrera en vigueur aujourd'hui.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

NOURREDDINE HASNAOUI  
*L'Ambassadeur du Royaume du Maroc*

L'Honorable Allan J. MacEachen,  
Secrétaire d'État aux Affaires extérieures,  
Ottawa.